



Institut Scientifique de Service Public

Laboratoire de référence et le CWEA

Christelle Delobel & Audrey Joris

Formation préleveurs sols et déchets

OCTOBRE 2024





Laboratoire de référence



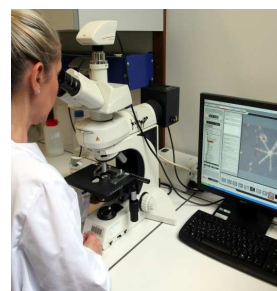
LABORATOIRE
DE RÉFÉRENCE

contact: laboref@issep.be

EAU, AIR, DÉCHETS ET SOLS

Missions:

- **Collaborer avec l'Administration dans l'encadrement des agréments des laboratoires et des enregistrements des préleveurs.** Veiller à la qualité des prestations ainsi que des services rendus par les laboratoires et les préleveurs dans les domaines de **l'air, l'eau, les sols et les déchets.**
- Apporter un **support technique aux laboratoires agréés et aux préleveurs enregistrés** dans la mise en œuvre des méthodes de référence.
- Elaborer, tenir à jour et diffuser un manuel de méthodes de référence → **Compendium wallon des méthodes d'échantillonnage et d'analyses (CWEA).**



Formation préleveurs sols et déchets – Octobre 2024



CWEA

C OMPENDIUM
W ALLON DES MÉTHODES D'
E CHANTILLONNAGE ET D'
A NALYSE



est l'outil de référence **unique**
qui rassemble les méthodes de **prélèvement**
et de **pré-traitement** des échantillons
ainsi que les procédures **analytiques**
applicables dans le cadre des **agrément**s et
enregistrements environnementaux en Wallonie

matrices:

- * **déchets**
- * **sols**
- * **eau**
- * **air**

OBJECTIF DU CWEA POUR LES PRÉLEVEURS

Volonté d'adapter les méthodes de prélèvement



Aux sols wallons



Aux types de déchets à analyser

Volonté d'homogénéiser les pratiques



OBJECTIF DU CWEA POUR LES PRÉLEVEURS

L'ISSEP réalise pour vous :



Veille normative

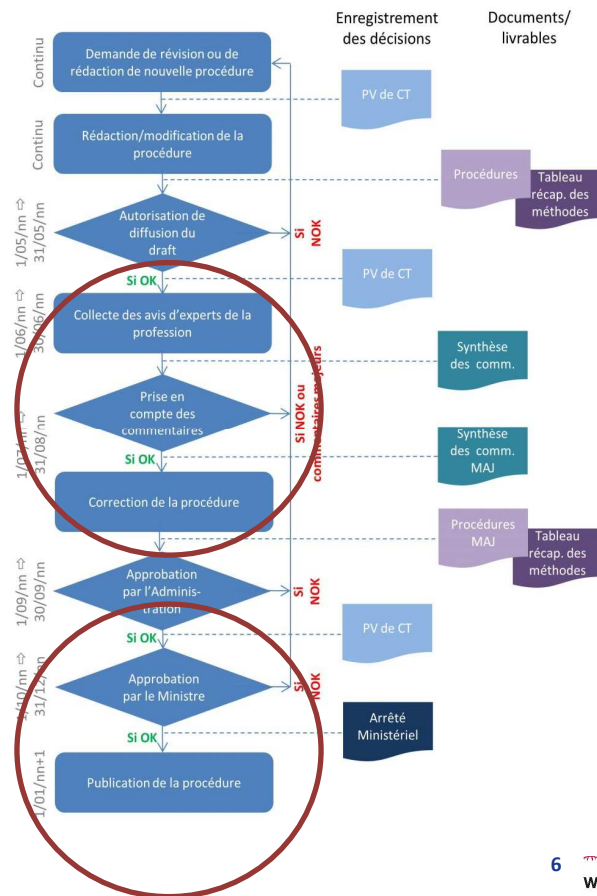
Accès aux normes de référence (ISO, NBN, ...)



**Edition de méthodes complètes et
directement utilisables sur terrain
à destination des préleveurs**

MISE A JOUR (révision et nouvelles méthodes)

- * Selon procédure de validation technique des méthodes – approuvée par notre Ministre de tutelle
- * Calendrier annuel
- * Démarche collaborative
 - Consultation des experts de la profession
- * Reconnaissance via un Arrêté ministériel
 - Publication décembre 2023





CWEA

ACCÈS

(1) Site de l'ISSEP : www.issep.be

contact: laboref@issep.be



Diapositive 7

JA3 **print screen à refaire**
JORIS Audrey; 05-09-24

JA4 **7 à 12**
JORIS Audrey; 05-09-24



CWEA

ACCÈS

(1) Site de l'ISSEP : www.issep.be

contact: laboref@issep.be

https://cwea.issep.be'."/>

PORTAIL WALLONIE.BE FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES mon espace personnel Presse in f y

ISSEP NEWS ACTIVITÉS LABORATOIRE DE RÉFÉRENCE RECHERCHE PUBLICATIONS CONTACT RSE

Institut scientifique de service public

Compendium des méthodes (CWEA)

Vous trouverez ici le Compendium Wallon des méthodes d'Echantillonnage et d'Analyses (CWEA).

Ce compendium, approuvé par Arrêté Ministériel le 22 mai 2023 (publication au Moniteur Belge le 30 novembre 2023), est d'application jusqu'à la prochaine approbation ministérielle.

Il est disponible au lien suivant : <https://cwea.issep.be>

Siège social de Liège
Rue Chéra, 200
B-4000 LIEGE
Tél. +32 4 229 83 11
Fax. +32 4 252 46 65
info@issep.be

Site de Colfontaine
Rue de la Platinerie, 20
B-7340 COLFONTAINE
Tél. +32 65 610 813
Fax. +32 65 610 808
colfontaine@issep.be

ISSEP
Qui sommes-nous
Travailler chez nous
Effectuer un stage
Poser une question

Autres
Vie privée
Mentions légales
Médiateur
Accessibilité



CWEA

ACCÈS

(1) Site de l'ISSeP : www.issep.be

→ Base de données : www.cwea.issep.be

contact: laboref@issep.be

Bienvenue dans la Base de données CWEA !

Le **Compendium Wallon des méthodes d'Echantillonnage et d'Analyses**, en abrégé le « CWEA », regroupe un ensemble de prescriptions et de méthodes de prélèvement et d'analyse d'échantillons d'**air**, de **déchets**, d'**eau** et de **sol** en vue de la caractérisation et de la protection de l'environnement wallon.

Il s'agit d'un ensemble unique, rationnel et pratique, apte à évoluer en fonction des règles internationales, européennes, nationales et régionales, mais disposant également des capacités nécessaires pour intégrer de nouvelles technologies et méthodologies. Le CWEA décrit les exigences minimales posées pour les méthodes d'échantillonnage et d'analyses. Il s'insère dans la législation wallonne au niveau de la caractérisation des différentes matrices environnementales.

Inhérent à la mission du Laboratoire de référence confiée à l'ISSeP, le CWEA a été élaboré en collaboration avec le SPW ARNE et l'AWAC. Son contenu, millésimé, fait l'objet d'une enquête auprès des acteurs concernés et ensuite d'une validation par la voie d'un arrêté ministériel. Il s'inscrit ainsi pleinement dans les législations en vigueur. Sa mise à disposition sous la forme d'une base de données accessible en ligne vise à en faciliter l'accès par les acteurs agréés ou enregistrés en Région wallonne.

Le CWEA a pour but d'atteindre un niveau élevé de qualité des prestations de prélèvements et d'analyses et de garantir une application uniforme sur l'ensemble de la Région wallonne. Son amélioration est continue. Si, en tant qu'utilisateur, vous souhaitez y apporter des propositions de corrections ou d'améliorations, vous pouvez contacter le Laboratoire de référence à l'ISSeP (« laboref@issep.be »).

Avertissement

Les recommandations délivrées par l'ISSeP dans le CWEA ne constituent qu'une aide à la décision fournie aux pouvoirs publics et ne préjugent en rien de l'utilisation finale qui en sera faite. Ces recommandations sont établies sur base de données scientifiques et techniques et d'informations disponibles. Dans la mesure du possible, la source de ces données est clairement mentionnée. Dans certains cas, les données sont également reprises intégralement. Bien que l'ISSeP procède à une vérification minutieuse de leur fiabilité, l'ISSeP ne pourra être tenue responsable de toute erreur éventuellement présente dans ces données et informations.



CONTINUER VERS L'INTERFACE CWEA



CWEA

ACCÈS

(1) Site de l'ISSEP : www.issep.be

→ Base de données : www.cwea.issep.be

contact: laboref@issep.be



Q Outil de recherche : [Interface réglementaire](#) | [Type de fiche](#) | [Type de matrice](#) | [Type d'analyse](#) | [Rechercher](#)

Interfaces Réglementaires	+
Généralités (G)	+
Prélèvements et mesures de terrain (P)	+
Analyse des sols (y compris terres excavées, sédiments et matières utilisées sur ou dans les sols) (S)	+
Analyse des eaux (E)	+
Méthodes air (A)	+
Méthodes déchets (D)	+





ACCÈS

(1) Site de l'ISSEP : www.issep.be

→ Base de données : www.cwea.issep.be

contact: laboref@issep.be

Prélèvements et mesures de terrain (P) ⊖

Numéro	Titre	Version actuelle	Version antérieure	Télécharger version actuelle
P-1	Méthode concernant la constitution, le flaconnage, le transport et la conservation des échantillons	4		
P-10	Méthode pour la dénomination des échantillons	2		
P-11	Méthode d'échantillonnage des sols agricoles	1		
P-13	Méthode de prélèvement des effluents industriels au moyen d'un échantillonneur automatique	1		
P-14	Méthode de mesure du débit d'un effluent industriel en canalisations ouvertes et non en charge	1		
P-15	Méthode de mesure in situ du pH de l'eau par la méthode électrochimique	1		





CWEA

ACCÈS

(2) Site sol et déchets sol.environnement.wallonie.be

Lien vers le site internet de l'ISSEP

+

Document global regroupant toutes les
fiches (788 pages)



PORTAIL WALLONIE FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PLAN DU SITE CONTACT

 **Sol et déchets en Wallonie**

ACCUEIL SOL ACCUEIL DÉCHETS FORMULAIRES SOL FORMULAIRES DÉCHETS SOLS LÉGISLATION DOCUMENTS

SOLS

- Présentation générale du décret sols 2018
- Les obligations du décret sols
- Les faits générateurs d'obligations
- Éviter les obligations du décrets sols
- Le décret abrogé du 5 décembre 2008
- L'AGW "Terres excavées"
- Le Certificat de Contrôle du Sol (CCS)
- Sols pollués ?
- Code Wallon de Bonnes Pratiques -CWBP-
- Compendium Wallon des Méthodes d'Echantillonnage et d'Analyse -CWEA-**
- Liste des experts agréés

Vous êtes ici: Accueil » Sols » Sols pollués ? » Compendium Wallon des Méthodes d'Echantillonnage et d'Analyse -CWEA-

Le Compendium Wallon des Méthodes d'Echantillonnage et d'Analyse (CWEA)

Une nouvelle version est entrée en vigueur le 10 décembre 2023 !

Le Compendium Wallon des Méthodes d'Echantillonnage et d'Analyse (CWEA) est l'outil de référence unique qui rassemble les méthodes de prélèvement et de pré-traitement des échantillons ainsi que les procédures analytiques permettant de déterminer les teneurs en contaminants dans les sols et les eaux souterraines, dans le cadre du décret sols.

Réalisé par l'ISSEP, et entré en application le 1er février 2010, le CWEA est révisé périodiquement afin, d'une part, de rencontrer les évolutions techniques et scientifiques et, d'autre part, de rencontrer les besoins de référentiels techniques spécifiques à d'autres réglementations environnementales.

Début 2014, le Compendium Wallon d'Echantillonnages et d'Analyses (CWEA) a été mis à jour par l'ISSEP. Ce nouveau millésime a été approuvé par le Comité de Direction de la DGO3. Il intègre des méthodes innovantes qui ont été examinées par des comités techniques composés de spécialistes de l'Administration et d'experts externes. En janvier 2019, une nouvelle version est entrée en vigueur.

Le 10 décembre 2023, le CWEA a bénéficié d'une nouvelle mise à jour. Cette dernière est consultable sur le site de l'ISSEP. Des liens hypertextes renvoient le lecteur vers la « Méthode de prélèvement de référence » ou vers la « Méthode d'analyse de référence » adéquate en fonction des paramètres à doser dans le sol ou les eaux souterraines. La version du CWEA validée par l'Arrêté ministériel du 22 mai 2023 portant approbation du Compendium Wallon des méthodes d'Echantillonnage et d'Analyses (CWEA) et modifiant l'annexe 6 de l'Arrêté du gouvernement wallon du 6 décembre 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, paru au Moniteur Belge le 30 novembre 2023 est consultable dans son intégralité au format PDF.




Formation préleveurs sols et déchets – Octobre 2024





EXEMPLES

P-9

Méthode pour certains prélèvements spécifiques
(fûts, cuves, citernes, transformateurs électriques,
bandes transporteuses)

P-4

Méthode de prélèvement des eaux souterraines



MERCI POUR VOTRE ATTENTION